

Définition et délimitation de la famille

Objektyp: **Chapter**

Zeitschrift: **Boissiera : mémoires de botanique systématique**

Band (Jahr): **10 (1964)**

PDF erstellt am: **15.08.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

DÉFINITION ET DÉLIMITATION DE LA FAMILLE

Les Polygonacées ont longtemps été classées dans le groupe des « apétales » dont, à juste titre, les taxinomistes modernes estiment qu'il est artificiel. Pour EMBERGER (1960), cette famille, seule dans son ordre des Polygonales, dérive directement des Urticales. Pour HUTCHINSON (1926 et 1959), qui distingue deux séquences d'évolution chez les Dicotylédones, les Urticales appartiennent à la première séquence, celle des plantes primitivement ligneuses, et les Polygonales à la seconde, celles des plantes primitivement herbacées; Urticales et Polygonales, avec l'ensemble des apétales, sont alors voisines par convergence, et non par divergence depuis un ancêtre commun. A très peu de chose près, cette opinion est également celle de GUNDERSEN (1950). Pour ces auteurs anglo-saxons, les Polygonales dérivent directement des Caryophyllales. LEREDDE (1963) tout en admettant une proche parenté phylétique entre ces deux ordres, situe les Polygonales en deçà des Caryophyllales, non pas au delà et dans leur prolongement. Cette opinion est pratiquement très voisine de la nôtre. L'un de nous (G. R. 1953) a situé les Polygonacées au plus près et au delà des Phytolaccacées, dans un ordre très largement conçu des Mesembryanthemales dont les Dianthacées (Caryophyllacées) constituent l'expression centrale.

En tout état de cause, les Polygonacées constituent une famille relativement récente. Nous ne pensons pas qu'elles puissent être tenues pour primitivement herbacées; en fait les représentants les plus archaïques de cette famille, les Triplariidées notamment, sont des plantes arbustives. Nous pensons, en revanche, qu'elles tendent vers une expression optimale herbacée, comme toutes les Dicotylédones les plus tardivement apparues; alors que les Urticales, comme toutes les Dicotylédones premières apparues, tendent vers une expression optimale ligneuse.

La fleur des Polygonacées a été interprétée au moyen d'hypothèses passablement nombreuses et souvent contradictoires. L'un de nous (S. V. 1949) a démontré, par l'analyse des systèmes vasculaires, que cette fleur comporte fondamentalement trois « territoires », ensembles sectoriels comprenant en principe chacun : 2 tépales dont 1 externe à 2 étamines et 1 interne à 1 étamine, plus 1 carpelle. Toutefois le nombre effectif des pièces florales est dans la nature assez divers et souvent même variable : 3 à 6 tépales, 3 à 18 étamines, 2 à 4 carpelles. Ces derniers forment toujours un ovaire uniloculaire et uniovulé, à placentation basale. Cette diversité ou variabilité numérique procède d'un jeu souvent complexe de réductions et de dédoublements qui peut affecter jusqu'au nombre des territoires eux-mêmes (S. V. l.c. : 329). Il est toutefois certain que l'ancienne distinction classique entre Polygonacées acycliques (*Polygonum*) et cycliques (*Rumex*) doit être abandonnée : toutes les fleurs dans cette famille (et cela en prouve l'homogénéité phylétique) dérivent d'un seul et même type commun primitif, qui était cyclique.

Pratiquement les Polygonacées peuvent être isolées dans le règne végétal au moyen de la clef dichotomique suivante, où les entrées vers d'autres groupes se terminent sur le mot : non.

Plantes sans fleurs (Cryptogames): non.

Plantes à fleurs = *Phanérogames*

Gymnospermes à ovules nus (Oligocotylédones): non.

Angiospermes à ovaires clos

Graines contenant une préfeuille (Monocotylédones): non.

Graines contenant deux préfeuilles = *Dicotylédones*

Fleurs minimales ou petites et à périanthe nul ou mal défini: non.

Fleurs grandes ou petites, mais à périanthe visible et nettement défini

Fleurs à périanthe, et précisément sépalaire ou pétaalaire, et non trimère (sauf par accident): non.

Fleurs à périanthe, soit douteusement sépalaire ou pétaalaire, soit régulièrement trimère

Plantes sans chlorophylle et à feuilles scarieuses: non.

Plantes à chlorophylle ou à feuilles développées

Ovaire pluriovulé ou style simple: non.

Ovaire uniovulé mais style plural

Tépales toujours insérés sur la marge épaissie d'un réceptacle différencié dès avant l'anthèse: non.

Tépales non insérés sur la marge épaissie d'un réceptacle différencié dès avant l'anthèse = *Polygonacées*.

Cette clef ne présente de difficultés que dans son opposition finale. HUTCHINSON (1959) a été gêné par les genres apparemment situés sur la limite des Polygonacées et des Caryophyllacées au point de les réunir dans une famille des Illecebracées par lui classée dans ses Polygonales et non pas ses Caryophyllales. La solution est habile mais, dans notre opinion, fallacieuse. En effet ces Illecebracées contiennent trois groupes, sans doute de rang tribal, tout aussi différents entre eux que l'est chacun d'eux d'avec les Caryophyllacées banales. De ces groupes, celui des Illecebrées à fruit déhiscent, comme celui des Paronychiées à stipules scarieuses, ont un style simple en deçà des stigmates; sans doute est-ce avec raison que FRIEDRICH 1961 les situe sur la limite des Caryophyllacées avec les Amaranthacées et non pas les Polygonacées. Quant au groupe des Scleranthées, dont le style est effectivement plural, généralement géminé, au sommet d'un ovaire uniovulé, il présente toujours un périanthe à base réceptaculaire dès avant l'anthèse, abruptement différenciée des tépales proprement dits qui sont insérés sur sa marge apicale épaissie. Chez certaines Polygonacées l'achaine peut être ou sembler inclus dans un réceptacle mais cela n'est jamais vrai de l'ovaire avant l'anthèse. Ce réceptacle apparent se constitue pendant la maturation du fruit, par une concrescence de la base des pétales avec ce que nous nommerons hypanthe: partie de la fleur située en deçà des insertions staminales et au delà de l'articulation du pédicelle. On admettra sans doute aisément que ce dispositif protecteur du fruit constitue un achèvement moins parfait, une ébauche si l'on veut, du dispositif authentiquement réceptaculaire. Ceci revient à dire que les Scleranthées sont des Caryophyllales particulièrement achevées, alors que les Polygonacées correspondent, pour nous comme pour LEREDDE, à une première et non pas une dernière expression de la tendance évolutive qu'expriment pleinement les Caryophyllacées. Cette opinion peut encore être confirmée par ce fait que les *Koenigia* sont à la fois de toutes les Polygonacées les plus simples et aussi les plus faciles à confondre avec certaines Caryophyllacées.